AECSP

# Politique de Développement Durable

**Adoptée par le Conseil d'Administration le 02 Avril 2026**
**RÉSOLUTION CAR20260402-5**

Association Etudiante des Cycles Supérieurs de Polytechnique
C.P. 6079, Succ. Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3A7, (514) 340-4905, info@aecsp.qc.ca

## Analyse et rédaction

**Version 1:**

Comité de travail spécifique DD présidé par Vihotogbé Edouard Houssou, dont les membres sont :
Enzo Bisson Membre
Fatma Fadila Fall Membre
Hassan Saïd Constant Baguian Membre
Siavash Beigiparast Membre
Camille Nébié Membre

**L'Association étudiante des cycles supérieurs de Polytechnique (AECSP) est née en 1970 et a été incorporée en 1976.**

**Elle regroupe entre 2000 et 2500 personnes étudiantes de 2e et 3e cycles de Polytechnique Montréal. Son mandat est de :**

- **défendre les intérêts de la communauté étudiante aux cycles supérieurs ;**
- **représenter ses membres aux instances et comités de Polytechnique ;**
- **proposer diverses activités socio-culturelles.**

**De façon générale, les efforts de l'AECSP visent à regrouper la communauté étudiante aux cycles supérieurs et à améliorer sa situation sociale.**


### Résumé

Consciente des enjeux environnementaux et sociaux auxquels notre société est confrontée, l'Association Étudiante des Cycles Supérieurs de Polytechnique (AECSP) s'engage à intégrer le développement durable dans l'ensemble de ses activités. Cette politique reflète notre volonté d'adopter des pratiques responsables dans la gestion quotidienne, les programmes et les événements que nous organisons.

Le développement durable repose sur trois piliers indissociables : l'environnement, la société et l'économie. Sur le plan environnemental, l'AECSP s'engage à réduire son empreinte écologique et à promouvoir des actions respectueuses de la planète dans toutes ses opérations. Sur le plan social, l'association œuvre à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion, à soutenir le bien-être de ses membres et à lutter contre les inégalités au sein de la communauté étudiante. Sur le plan économique, l'AECSP privilégie des pratiques d'approvisionnement responsables, soutient l'économie locale et favorise des partenariats alignés avec ses valeurs.

Cette politique constitue un cadre stratégique et opérationnel qui vise à orienter nos initiatives, renforcer nos pratiques durables et sensibiliser nos comités ainsi que la communauté étudiante, dans le but de contribuer à un avenir plus responsable et durable pour toutes et tous.



**Version 01 :** adoptée par le CA du 02/04/2026, Résolution CAR20260402-5

**Table des matières**

**DISPOSITIONS GÉNÉRALES....3**
Objectifs....3
Définition....3
Champ d'application....3
**1. Repas et Boissons....4**
**2. Objets....5**
2.1. Vaisselle réutilisable....5
2.2. Articles promotionnels....6
2.3. Vêtements et t-shirts....7
2.4. Décorations....8
2.5. Gestion des déchets....9
2.5.1. Réduction à la source....9
2.5.2. Réutilisation....9
2.5.3. Recyclage et compostage....10
**3. Déplacement & transport....10**
**4. Utilisation des locaux....11**
**5. Communications....12**
**6. Partenariats....13**
**7. Sobriété numérique....14**
**8. Engagement social et bien-être communautaire....15**
**9. Formation et sensibilisation....16**
**10. Mise en oeuvre et suivi....16**
**Listes des références bibliographiques....18**

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### Objectifs

Les objectifs de cette politiques sont de :

- Encadrer les activités de l'AECSP en matière de Développement Durable
- Informer la communauté universitaire de l'AECSP sur l'adoption de comportements éco-responsables

### Définition

Dans le cadre de la présente politique, le terme suivant est défini tel qu'il suit :

**Développement durable** : Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987).

### Champ d'application

La présente politique s'applique à l'ensemble des services, activités et événements de l'AECSP et de ses comités.

## 1. Repas et Boissons

L'AECSP reconnaît que les choix alimentaires ont un impact significatif sur la santé humaine, l'environnement et les générations futures. Ainsi, l'association s'engage à promouvoir une alimentation équilibrée, inclusive et respectueuse de la planète, lors de toutes ses activités sociales, culturelles ou institutionnelles.

Dans le cadre de ses événements, l'AECSP doit adopter des pratiques alimentaires durables fondées sur les principes de santé publique et de responsabilité environnementale.

Les orientations suivantes s'appliquent :

- **Menus durables et inclusif** : au moins 75% de la nourriture servie lors des événements et instances de l'association doivent être **végétariens ou végétaliens**, afin de réduire l'empreinte carbone liée à la production animale ;
- **Réduction des produits laitiers à forte empreinte carbone** : la **viande rouge (bœuf) et les produits laitiers** doivent être évités lors des événements organisés par l'AECSP, au profit de protéines végétales, de volailles ou de produits issus de filières durables et du lait végétal (Guide des évènements de Poly, section 8) ;
- **Produits locaux et de saison** : les aliments doivent être privilégiés selon leur origine québécoise ou canadienne, et issus d'une agriculture responsable, réduisant ainsi les impacts liés au transport et à la surproduction ;
- **Café et thé Fairtrade** : l'ensemble du café, du thé et du chocolat servi lors des réunions et des événements tenus sur le campus ainsi que ceux offerts dans les bureaux gérés par l'AECSP doivent être certifiés

Fairtrade, conformément à la mention “Campus équitable” de Polytechnique ;

- Limiter la consommation de boissons alcoolisées ;
- **Favorisation des produits biologiques** dans la mesure du possible ;
- **Sensibilisation alimentaire** : l’association encourage, à travers ses communications et ses activités, l’adoption de choix alimentaires durables, équilibrés et accessibles à toutes et tous ;
- S’il y a des restants (repas, breuvages, desserts non touchés ou qui peuvent se mettre dans des contenants), il est important d’offrir les restants aux bénévoles de l’événement pour éviter tout gaspillage. De plus, ceci peut aider des personnes étudiantes dans le besoin.

## 2. Objets

### 2.1. Vaisselle réutilisable

Lors des événements, rencontres et activités organisés par l’AECSP, la priorité doit être donnée à l’utilisation de vaisselle réutilisable (assiettes, tasses, ustensiles, verres, etc.). Les articles jetables ne peuvent être utilisés qu’en dernier recours, lorsqu’aucune alternative durable n’est logistiquement possible.

Les personnes organisatrices d’événements doivent, dans la mesure du possible :

- Utiliser la **vaisselle réutilisable de l’AECSP ou celle disponible sur le campus** par exemple ou via le prêt d’équipement durable de l’Association des Services Alimentaires de Polytechnique (ASAP), de l’Association Étudiante de Polytechnique (AEP) ou de Polytechnique Montréal. Si la réutilisation est impossible, utiliser de la vaisselle ou des contenants recyclables ou compostables ;

- Identifier clairement les **stations de tri** installées par Polytechnique Montréal (compost, recyclage, déchets ultimes). Si une station de tri n'est pas disponible au niveau de l'évènement, faire une demande pour des îlots de tris ou encore des bacs pour les consignés lors de la demande d'évènements auprès du SDI. Voir la section Opérations de la politique en matière de développement durable de Polytechnique (https://share.polymtl.ca/alfresco/service/api/node/content/workspace/SpacesStore/f8e64d15-9b0f-4d38-bed8-ae9c93c54764?a=false&guest=true)

L'AECSP s'engage à sensibiliser ses membres à la réduction de la production de déchets et à la circularité des matériaux, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'**Organisation des Nations Unies (ONU)**.

### 2.2. Articles promotionnels

Les articles promotionnels distribués dans le cadre des activités de l'AECSP doivent être **durables, utiles et produits de manière responsable ou commandés chez des producteurs équitables.** Les produits à usage unique ou à faible utilité (gadgets, objets non réutilisables) doivent être évités.

Les personnes organisatrices sont encouragées à :

- Choisir des articles fabriqués à partir de **matériaux recyclés ou recyclables** ;
- **Privilégier les fournisseurs locaux** afin de réduire les émissions liées au transport ;
- Éviter au maximum les produits électroniques non essentiels (clés USB, etc.).

Les articles promotionnels sont entre autres : sac à lunch, couverts, sac de courses, etc.

### 2.3. Vêtements et t-shirts

Lorsqu'il est nécessaire de produire des vêtements (t-shirts pour bénévoles, membres exécutifs, équipes sportives, etc.), l'AECSP s'engage à réduire leur empreinte écologique en appliquant les principes de production responsable ou en achetant chez des producteurs responsables/équitables.

Si possible, emprunter les dossards du BDDS qui sont inclusifs et de différentes tailles. Ils disposent d'une pochette arrière et d'une pochette avant qui peuvent être personnalisées. Le BDDS en dispose d'environ 25.

L'AECSP et les comités doivent :

- **Limiter la quantité produite** aux besoins réels et éviter la surproduction ;
- Privilégier des vêtements **fabriqués à partir de fibres biologiques ou recyclées** (coton biologique, polyester recyclé, etc.) ;
- Sélectionner des fournisseurs **locaux ou certifiés équitables (Fairtrade)** pour minimiser l'impact environnemental et social ;
- Encourager la **réutilisation** des t-shirts d'une année à l'autre lorsqu'ils sont encore en bon état. Pour cela, il faut éviter de mettre une date ou une année pour qu'ils soient réutilisables.

De plus, les vêtements doivent éviter les encres toxiques et favoriser les impressions à base d'eau ou sans solvant, conformément aux recommandations de l'**Organisation mondiale de la santé (OMS, 2021)** sur les produits chimiques dans le textile.

### 2.4. Décorations

Afin de garantir que nos événements soient en cohérence avec notre engagement en faveur du développement durable, une attention particulière doit être portée à la décoration. L'association s'engage à réduire l'impact écologique des décorations utilisées lors des fêtes, soirées et événements. Les décorations utilisées dans les bureaux, salles de réunion, espaces de stockage et événements de l'AECSP doivent être **réutilisables, modulables et éco-conçues.** L'utilisation des décorations à usage unique, en plastique ou en matériaux non recyclables, doit être limitée.

Les responsables d'événements sont encouragés à :

- Favoriser la réutilisation des objets de décorations d'événements antérieurs : stocker les décorations réutilisables (guirlandes, lumières, nappes, etc.) pour les utiliser à plusieurs reprises.
- Encourager les échanges entre comités de l'AECSP, mais aussi avec la communauté de Poly (unités, associations, comités, etc.).
- Limiter l'utilisation des objets à usage unique non recyclables comme les confettis en plastique ou les ballons.
- Privilégier des matériaux durables, recyclables ou compostables (papier, tissu, bois) au lieu du plastique à usage unique.
- Limiter les impressions décoratives et opter pour des supports numériques lorsque cela est possible (affichage, signalétique).
- Encourager la décoration DIY (Do It Yourself) à partir de matériaux de récupération, en impliquant les membres de l'association. Ceci aide à la créativité et valorise les talents internes.

Il est possible de faire preuve de grande créativité à l'aide de simples matériaux recyclables ou récupérés. L'objectif est de réduire les achats

d'objets à usage unique pour réduire les déchets générés par les événements de l'association.

### 2.5. Gestion des déchets

La gestion des déchets au sein des activités, bureaux et événements de l'AECSP doit s'inscrire dans une approche de **réduction à la source, de réemploi et de valorisation**. Les personnes organisatrices, participantes, membres de l'exécutif doivent viser à **minimiser la production de déchets et à assurer un tri adéquat** lors de toute activité.

#### 2.5.1. Réduction à la source

Avant tout, les comités et responsables d'événements doivent :

- Éviter les produits à usage unique, notamment les bouteilles d'eau en plastique, les emballages individuels et les décorations non réutilisables ;
- Planifier les quantités de nourriture, de matériel et de documents imprimés en fonction du nombre réel de participants, afin de limiter le gaspillage ;
- Encourager les personnes participantes à apporter leurs **propres contenants réutilisables** (tasses, couverts, sacs à lunch) dans les évènements ou celà est nécessaire.

#### 2.5.2. Réutilisation

L'AECSP favorise la mise en place d'un système de prêt et de partage de matériel entre ses comités et avec d'autres associations de Polytechnique.

Ce système vise à :

- Réemployer la vaisselle, les nappes, bannières, décorations, ou équipements logistiques d'un événement à l'autre ;
- Documenter et entretenir un **inventaire partagé** du matériel réutilisable pour limiter les nouveaux achats ;
- Promouvoir l'économie circulaire en partenariat avec le **Bureau du Développement Durable et Sociétale (BDDS)** de Polytechnique Montréal et les initiatives étudiantes existantes.

#### 2.5.3. Recyclage et compostage

Lors de chaque activité organisée par l'AECSP, les personnes organisatrices doivent :

- Identifier clairement les **stations de tri** (recyclage, compost, déchets ultimes) ;
- S'assurer que les contenants utilisés sont compatibles avec le système de tri de Polytechnique ;
- Collaborer avec les **services compétents, notamment le Service Des Immeubles (SDI)**, pour garantir la bonne collecte des matières.

## 3. Déplacement & transport

L'AECSP encourage des pratiques de mobilité durable pour tous les déplacements réalisés dans le cadre de ses activités.

Conformément aux principes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les membres doivent favoriser des modes de transport à faible impact environnemental.

Ainsi, l'AECSP recommande que :

- Les déplacements actifs (marche, vélo, etc.) soient valorisés, notamment sur le campus ;
- Les **transports en commun** (métro, autobus, train) soient privilégiés pour les déplacements des membres du comité de coordination et des personnes participantes aux activités ;
- Le **covoiturage** soit encouragé lorsque le transport collectif n'est pas accessible, en veillant à optimiser le nombre d'occupants par véhicule ;
- Pour les activités organisées à l'extérieur du campus, particulièrement celles éloignées, il faut proposer un **transport collectif en autobus locatif** plutôt que l'usage individuel de véhicules.

Ces pratiques visent à réduire l'empreinte carbone des activités étudiantes et à promouvoir une culture de déplacement responsable, collective et respectueuse de l'environnement.

### 4. Utilisation des locaux

L'AECSP reconnaît l'importance de maintenir un environnement de travail et de rencontre sain, respectueux et durable. Les membres doivent adopter, dans l'utilisation des locaux et espaces partagés, des **comportements écoresponsables** contribuant à la préservation des ressources et au bien-être collectif.

À cet effet, les membres sont invités à :

- **Favoriser la co-utilisation harmonieuse** des espaces en respectant les besoins et la présence des autres membres ;
- **Préserver la propreté, l'ordre et la convivialité** du local afin d'offrir un milieu agréable, sécuritaire et inclusif ;
- **Assurer le bon usage et l'entretien** du matériel et des équipements, dans le but d'en prolonger la durée de vie et d'éviter le gaspillage ;

- **Identifier et réduire les sources de surconsommation énergétique**, par exemple en éteignant les lumières et les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés ;
- **Proposer à la direction des immeubles** ou au comité exécutif toute mesure pouvant améliorer l'efficacité énergétique ou réduire les pertes dans les espaces occupés par l'AECSP.

Cette approche promeut une gestion responsable des locaux et la réduction de la consommation d'énergie à l'échelle de l'AECSP.

## 5. Communications

L'AECSP reconnaît le rôle essentiel de la communication dans la promotion du développement durable et de la sensibilisation environnementale au sein de la communauté étudiante. À travers ses plateformes numériques, ses événements et ses échanges avec ses membres, l'AECSP s'engage à adopter des **pratiques de communication écoresponsables, éducatives et éthiques.**

L'AECSP doit s'efforcer de :

- **Réduire l'usage du papier** en privilégiant les supports numériques pour la diffusion d'informations (affiches électroniques, réseaux sociaux, infolettres, site web). Lorsque l'impression est nécessaire, limiter le volume ;
- **Mettre en valeur les actions de développement durable** menées par les comités, les partenaires et les membres de la communauté étudiante.
- **Favoriser une communication participative et collaborative**, permettant aux personnes étudiantes de proposer des idées et de partager leurs initiatives durables à travers des forums et des discussions en ligne.

L'AECSP s'engage également à **sensibiliser activement ses membres** aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques écologiques, en organisant ou en relayant des activités éducatives en lien avec les grandes journées internationales de l'environnement. Ces actions visent à renforcer la **culture environnementale** et la **participation communautaire** au sein des cycles supérieurs.

## 6. Partenariats

L'AECSP reconnaît l'importance stratégique des partenariats dans la réalisation de ses activités et dans la promotion de ses valeurs. Dans une perspective de développement durable, l'association s'engage à **favoriser la collaboration avec des entreprises, organismes et fournisseurs adoptant des pratiques responsables**, tant sur le plan environnemental que social et économique.

Lors de la planification d'événements, de l'achat de matériel ou de la recherche de commandites, l'AECSP s'assurera de :

- **Privilégier les entreprises locales** ou régionales afin de réduire l'empreinte carbone liée au transport et de soutenir l'économie de proximité ;
- **Choisir des partenaires démontrant des engagements clairs** en matière de développement durable (certifications environnementales, politiques RSE, approvisionnement équitable, etc.). Il peut s'agir également des entreprises ou organismes d'économie sociale, soit avec des pratiques d'inclusion ou encore avec des entreprises autochtones ;
- **Limiter au maximum les partenariats avec les compagnies** dont les pratiques sont contraires aux valeurs de durabilité, d'inclusion ou d'éthique.

L'AECSP s'engage également à **encourager les collaborations à impact positif**, telles que les dons d'excédents matériels à des organismes communautaires ; **le soutien des projets étudiants** développant des solutions innovantes pour la transition écologique et énergétique ; ou encore les initiatives de réduction des déchets, de compensation carbone.

Cette approche contribue à renforcer la crédibilité de l'AECSP comme acteur engagé de la communauté polytechnicienne et à aligner ses actions sur les **Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.**

### 7. Sobriété numérique

La gestion responsable des ressources numériques fait partie intégrante des pratiques de développement durable de l'AECSP. Le stockage excessif de données et la conservation prolongée de fichiers inutiles entraînent une **empreinte carbone numérique** non négligeable. Ainsi, l'AECSP encourage ses membres à adopter une approche de **sobriété numérique** fondée sur l'efficacité, la sécurité et la durabilité.

Les membres, notamment ceux et celles du comité de coordination sont invités à une gestion responsable des données :

- **Faire le tri régulier** de leurs documents, fichiers partagés, courriels et archives afin d'éliminer les éléments obsolètes ou redondants ;
- **Supprimer les courriels trop anciens** ou sans valeur administrative, tout en veillant à conserver ceux liés à la gouvernance, aux finances ou aux décisions importantes de l'association ;
- **Dans la mesure du possible, sauvegarder les documents importants sur un disque dur externe dédié**, afin de réduire la dépendance au stockage en ligne et de limiter l'empreinte énergétique associée aux serveurs.

L'AECSP s'engage également à **promouvoir les bonnes pratiques de cybersécurité**, notamment la protection des données personnelles et la sauvegarde sécurisée des fichiers sensibles ou leur destruction, le cas échéant ; et à **sensibiliser les membres** à l'impact environnemental du numérique et à l'importance de gestes simples pour réduire cette empreinte (par exemple : limiter les pièces jointes lourdes, vider la corbeille régulièrement, réduire les courriels en copie, adopter les bonnes pratiques sur l'utilisation des Système d'Intelligence Artificielle Générative - SIAG). Cette démarche vise à instaurer une culture de **responsabilité numérique collective**, où chaque membre contribue à la fois à la performance environnementale et à la bonne gouvernance des outils informatiques de l'association.

## 8. Engagement social et bien-être communautaire

Dans une perspective de développement durable intégrant les dimensions sociale, humaine et institutionnelle, l'AECSP s'engage à soutenir et à mettre en œuvre des actions visant à améliorer le bien-être global de la communauté étudiante. À ce titre, l'AECSP s'engage à poursuivre les actions de lutte contre la précarité alimentaire, à contribuer au renforcement et à l'accessibilité des services en santé mentale et en santé globale, ainsi qu'à promouvoir un environnement fondé sur les principes d'Équité, de Diversité et d'Inclusion (EDI), en cohérence avec la politique d'EDI de Polytechnique Montréal.

Dans une optique de promotion de la santé, l'AECSP s'engage également à encadrer et à limiter la consommation de boissons alcoolisées lors des activités qu'elle organise, en favorisant des pratiques responsables et conformes aux orientations institutionnelles en matière de santé et de

sécurité. L'ensemble de ces engagements contribue à la création d'un milieu de vie respectueux, équitable et durable pour l'ensemble de ses membres.

## 9. Formation et sensibilisation

L'AECSP considère la sensibilisation des membres comme un levier essentiel d'amélioration continue. Ainsi :

- Les nouvelles équipes de comités recevront une formation annuelle sur la politique de développement durable de l'AECSP et les outils disponibles sur le campus ;
- Des rappels de bonnes pratiques de tri et de réduction des déchets doivent être diffusés lors des événements et sur les canaux de communication internes ;
- Des partenariats seront encouragés avec des initiatives étudiantes et locales de développement durable pour offrir des activités éducatives ou des ateliers pratiques (ex. : fabrication d'objets réutilisables, compostage domestique, semaine du développement durable, etc.).

## 10. Mise en oeuvre et suivi

La présente politique de développement durable définit un cadre global de référence visant à encadrer l'ensemble des activités, projets et décisions de l'AECSP en lien avec le développement durable. Elle s'applique à toutes les initiatives portées, soutenues ou financées par l'AECSP.

La mise en œuvre de la politique relève du comité de coordination. Par ailleurs, le suivi relève principalement de la personne responsable du développement durable à l'AECSP et du comité de développement durable, en lien avec le Bureau de développement durable et sociétal (BDDS) de Polytechnique Montréal. Les mécanismes de suivi incluent, sans s'y limiter, la

définition d'indicateurs, la production de bilans ou de rapports, ainsi que l'identification de pistes d'amélioration continue.

La présente politique fera l'objet d'une révision périodique, au moins tous les cinq (5) ans à compter de sa date d'adoption, ou plus tôt si des changements significatifs dans les pratiques de l'association, les orientations institutionnelles de Polytechnique Montréal ou les enjeux de développement durable le rendent nécessaire. Cette révision est menée par la personne responsable du développement durable à l'AECSP en collaboration avec le comité de développement durable, et doit faire l'objet d'une approbation par le Conseil d'Administration.

Ce document a été rédigée avec l'aide du BDDS. Nous conseillons que les futures révisions soient faites en collaboration avec le BDDS.

**Listes des références bibliographiques**


- Polytechnique Montréal. Plan d'action de développement durable 2020–2025. Montréal, Polytechnique Montréal.
- Association Étudiante des Cycles Supérieurs de Polytechnique (AECSP). Plan d'action environnemental de l'AECSP 2020 – 2024, Montréal
- Association étudiante de Polytechnique (2023). Politique de durabilité. Montréal, Polytechnique Montréal.
- Confédération des Associations d'Étudiants et Étudiantes de l'Université Laval (2020). Politique de développement durable. Québec, Université Laval
- ADEME (Agence de la transition écologique). (2022). La face cachée du numérique : réduire ses impacts sur l'environnement. Paris : ADEME.
- ADEME (Agence de la transition écologique). (2023). Achats responsables et économie circulaire : guide pour les organisations. Paris : ADEME.
- ONU Environnement (Programme des Nations Unies pour l'Environnement – PNUE). (2021). Rapport mondial sur les déchets. Nairobi : ONU.
- ONU Environnement (PNUE). (2021). Alimentation durable et empreinte écologique mondiale. Nairobi : ONU.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). (2022). Mobilité durable et transition énergétique dans les organisations. New York : PNUD.
- Santé Canada. (2020). Le Guide alimentaire canadien : bien manger pour soi et pour la planète. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- ONU Environnement. (2021). Rapport mondial sur les déchets électroniques. Nairobi : ONU Environnement.
- Stratégie nationale de prévention en santé 2025-2035 (page 32) : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2025/25-297-04W.pdf